

Mémoire au Comité spécial sur la réforme électorale

Niko Block

Mesdames et Messieurs les membres du Comité spécial sur la réforme électorale,

Les deux principaux problèmes de notre système électoral sont les suivants : il n'assure pas une représentation suffisante des Canadiens et il ne leur est pas suffisamment accessible.

Les lacunes de l'actuel système uninominal majoritaire à un tour en matière de représentation sautent aux yeux. En effet, une majorité relative d'électeurs peut facilement élire un gouvernement majoritaire. La majorité des électeurs n'a alors que peu ou pas de prise sur la législature. Il existe donc de très bonnes raisons expliquant qu'autant de Canadiens n'ont pas la motivation nécessaire pour aller voter.

Pour régler ce problème, tout en maintenant la représentation régionale, nous devons clairement adopter un système mixte avec compensation proportionnelle.

Dans l'intérêt de la cohérence politique, je considère fortement préférable que notre système demeure monocaméral de fait. L'impasse politique à laquelle on assiste aux États-Unis me convainc que ce serait une grave erreur d'accorder au Sénat canadien plus de pouvoir qu'il n'en détient déjà. (En fait, je pense qu'il devrait être aboli.)

Il est clair qu'il faudrait améliorer l'accessibilité au système pour plusieurs groupes, dont les personnes handicapées et les citoyens des régions rurales. Mais plusieurs des problèmes d'accessibilité ayant déjà été portés à l'attention du Comité, je ne m'étendrai pas sur la question.

Je veux plutôt souligner l'importance de rendre le système plus accessible aux travailleurs. Il ne fait aucun doute que les obligations professionnelles des citoyens canadiens constituent le principal obstacle pouvant les empêcher de se rendre aux urnes le jour du scrutin. Si le Comité souhaite de bonne foi améliorer notre système démocratique, il devrait catégoriquement recommander que les jours de scrutin soient désignés jours fériés nationaux. Cette mesure améliorerait de toute évidence l'accès au scrutin pour de nombreux travailleurs déjà gravement sous-représentés dans la société politique et civile.

Je veux aussi souligner deux autres questions dignes d'attention. Tout d'abord, le Comité devrait examiner l'idée du scrutin obligatoire, mais uniquement dans la mesure où l'accessibilité serait considérablement améliorée. Des études montrent que le scrutin obligatoire peut spectaculairement augmenter la participation et la sensibilisation à la vie politique tout en laissant les citoyens qui ne souhaitent pas voter libres d'annuler leur vote.

Finalement, j'estime que le Comité devrait insister sur l'importance d'exclure les fonds privés de notre système électoral, dans la mesure du possible. Les ramifications non démocratiques des systèmes semblables au système américain, qui se caractérisent par la présence de lobbies industriels et le financement privé des campagnes électorales, sont tout à fait évidentes.

Pour résumer, je recommande fortement que le Comité se porte garant d'un système mixte avec compensation proportionnelle, où les jours de scrutin seraient des jours fériés. Le Comité devrait également étudier la question du scrutin obligatoire et garantir des limites strictes aux dons que les particuliers peuvent verser aux partis et aux députés.

Je vous remercie du travail que vous accomplissez sur cet important enjeu. Veuillez agir de bonne foi et de manière à ce que les Canadiens sachent que leurs votes compteront vraiment.

Sincèrement,
Niko Block